



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Postulat

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 20-POS-199

Déposé le : 10.03.2020

Scanné le : _____

Art. 118 et 119 LGC Le postulat charge le CE d'étudier l'opportunité de prendre une mesure ou de légiférer dans un domaine particulier (attention : le postulat n'impose pas au CE de légiférer, contrairement à la motion et à l'initiative) et de dresser un rapport. Il porte sur une compétence propre ou déléguée du CE. Motivé, le postulat doit exposer clairement la mesure souhaitée ou l'objet du rapport demandé.

Il peut suivre deux procédures différentes : **(a) le renvoi à l'examen d'une commission.**

- Soit le postulant demande expressément, dans son développement écrit, le renvoi direct du postulat à une commission du GC moyennant les signatures d'au moins 20 députés ; dans ce cas, il n'y a pas de débat.

- Soit, lors du développement en plénum et de la discussion, un député ou le CE demande le renvoi à une commission et le GC vote dans ce sens.

(b) la prise en considération immédiate. Un député ou le CE demande la prise en considération immédiate du postulat ; suite au vote du GC, le postulat est soit renvoyé au CE, soit classé.

Délai de réponse dès le renvoi au CE : une année

Titre du postulat

Curatelles : où va-t-on ?

Texte déposé

Nous avons vu dans le cadre du budget 2020 une pérennisation de 10 postes des collaborateurs suite à l'augmentation du nombre de mandats liés à la réforme dite des cas lourds, avec pour corollaire une augmentation budgétaire du centre de coût 022 Service des curatelles et tutelles professionnelles de 2,7 millions. Le budget alloué aux auxiliaires et travailleurs temporaires a pris l'ascenseur au budget 2020 en augmentant à lui seul de CHF 1.5 mios environ.

Au-delà de la partie financière, et si on peut saluer cette décision du CE d'octroyer de l'aide dans ce secteur difficile, il semble que le Grand Conseil devrait être renseigné sur la situation réelle de l'office des curatelles et son évolution.

Nous demandons donc au CE de fournir un tableau récapitulatif des cas existants en fonction des différents degrés de complexité, ainsi que la nature des cas.

Nous demandons aussi une projection sur l'entier de l'année 2020 ainsi que 2021.

L'idée n'est pas de mettre en doute le soutien que nous devons apporter dans ce secteur, mais de s'assurer de l'efficacité entre l'augmentation des postes et du budget adopté, et les besoins de la société.

Commentaire(s)

Conclusions

Développement oral obligatoire (selon art. 120a LGC)

(a) renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

(b) renvoi à une commission sans 20 signatures

(c) prise en considération immédiate

Nom et prénom de l'auteur :

CARRARD Jean-Daniel

Signature :

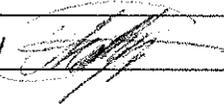
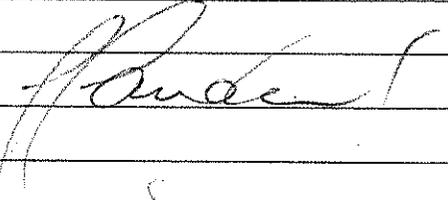
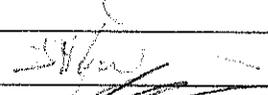
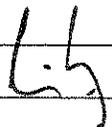
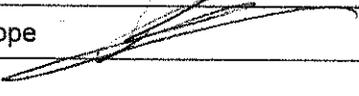
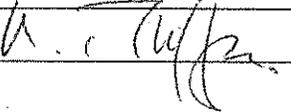
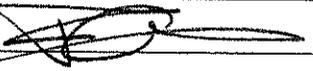
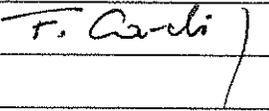
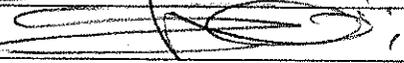


Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch

Liste des député-e-s signataires – état au 3 mars 2020

Aminian Taraneh	Chevalley Christine	Evéquoze Séverine
Aschwanden Sergej	Chevalley Jean-Bernard	Favrod Pierre Alain
Attinger Doepper Claire	Chevalley Jean-Rémy 	Ferrari Yves
Baehler Bech Anne	Chollet Jean-Luc	Fonjallaz Pierre
Balet Stéphane	Christen Jérôme	Freymond Isabelle
Baux Céline	Christin Dominique-Ella	Freymond Sylvain
Berthoud Alexandre	Clerc Aurélien	Fuchs Circé
Betschart Anne Sophie	Cornamusaz Philippe	Gander Hugues
Bettschart-Narbel Florence 	Courdesse Régis	Gaudard Guy 
Bezençon Jean-Luc 	Cretegnay Laurence 	Gay Maurice
Bolay Nicolas	Croci Torti Nicolas	Genoud Alice
Bouverat Arnaud	Cuendet Schmidt Muriel	Genton Jean-Marc 
Bovay Alain 	Cuérel Julien	Germain Philippe 
Buclin Hadrien	Deillon Fabien	Gfeller Olivier
Buffat Marc-Olivier 	Démétriadès Alexandre	Gardon Jean-Claude
Butera Sonya	Desarzens Eliane	Glauser Krug Sabine
Byrne Garelli Josephine	Dessemontet Pierre	Glauser Nicolas
Cachin Jean-François 	Devaud Grégory	Glayre Yann
Cala Sébastien	Develey Daniel 	Gross Florence 
Cardinaux François 	Dubois Carole 	Guarna Salvatore
Carrard Jean-Daniel	Ducommun Philippe	Induni Valérie
Carvalho Carine	Durussel José	Jaccard Nathalie
Chapuisat Jean-François	Echenard Cédric	Jaccoud Jessica
Cherbuin Amélie	Eggenberger Julien	Jaques Vincent
Cherubini Alberto	Epars Olivier	Jaquier Rémy 

Liste des député-e-s signataires – état au 3 mars 2020

Jobin Philippe

Joly Rebecca

Karlen Dylan

Keller Vincent

Labouchère Catherine

Liniger Philippe

Lohri Didier

Luccarini Yvan

Luisier Brodard Christelle

Mahaim Raphaël

Marion Axel

Masson Stéphane

Mattenberger Nicolas

Matter Claude

Mayor Olivier

Meienberger Daniel

Meldem Martine

Melly Serge

Métraux-Botteron Anne-Laure

Meystre Gilles

Miéville Laurent

Mischler Maurice

Misiego Céline

Mojon Gérard

Montangero Stéphane

Mottier Pierre François

Neumann Sarah

Neyroud Maurice

Nicolet Jean-Marc

Paccaud Yves

Pahud Yvan

Pedroli Sébastien

Pernoud Pierre André

Petermann Olivier

Podio Sylvie

Pointet Cloé

Probst Delphine

Radice Jean-Louis

Räss Etienne

Rey-Marion Alette

Rezso Stéphane

Richard Claire

Riesen Werner

Rime Anne-Lise

Romanens Pierre-André

Romano-Malagrifa Myriam

Roulet-Grin Pierrette

Rubattel Denis

Ruch Daniel

Rydlo Alexandre

Ryf Monique

Schaller Graziella

Schelker Carole

Simonin Patrick

Soldini Sacha

Sonnay Eric

Sordet Jean-Marc

Studer Léonard

Stürner Felix

Suter Nicolas

Thalmann Muriel

Thuillard Jean-François

Treboux Maurice

Trolliet Daniel

Tschopp Jean

Venizelos Vassilis

Volet Pierre

Vuillemin Philippe

Vuilleumier Marc

Wahlen Marion

Weidmann Yenny Chantal

Weissert Cédric

Wüthrich Andreas

Zünd Georges

Zwahlen Pierre